

**CONSTRUCTION NOUVELLE**

**\*\*ATTENTION! Veuillez sauvegarder ce formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir.\*\***

**Immeuble visé par la demande**

Section 1

<b>Numéro civique</b>		<b>Numéro cadastral (lot)</b>
<b>Usage (Si plus d'un usage dans le bâtiment, cochez les cases appropriées.)</b> <input type="radio"/> Résidentiel (unifamilial) <input type="radio"/> Commercial* <input type="radio"/> Résidentiel (bi, tri, multifamilial) <input type="radio"/> Industriel* ( _____ ) logements <input type="radio"/> Public/semi-public* <input type="radio"/> Agricole		<b>Bâtiment</b> <input type="radio"/> Isolé <input type="radio"/> Jumelé <input type="radio"/> Contigu
		<b>Copropriété</b> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

\*Le dépôt d'une demande de certificat d'autorisation pour une enseigne et/ou d'une demande de certificat d'occupation pourrait être requis.

\*Le dépôt d'une demande de certificat d'autorisation de démolition est requis s'il y a un bâtiment sur le terrain.

**Identification du propriétaire ou mandataire (Si vous êtes le mandataire, joignez la procuration à la demande.)**

Section 2

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.		
<b>Adresse</b>	<b>Ville</b>	<b>Code postal</b>
<b>Téléphone (1)</b>	<b>Téléphone (2)</b>	<b>Courriel</b>
(    ) -                      p.	(    ) -                      p.	

**Identification de l'entrepreneur exécutant les travaux de construction**

Section 3

<input type="radio"/> Propriétaire/mandataire <input type="radio"/> Entrepreneur <input type="radio"/> Gestionnaire de projet	<b>Nom de la compagnie et numéro d'entreprise N.E.Q.</b> (gestionnaire)	<b>Licence R.B.Q.</b> (entrepreneur)
<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.		
<b>Adresse</b>	<b>Ville</b>	<b>Code postal</b>
<b>Téléphone (1)</b>	<b>Téléphone (2)</b>	<b>Courriel</b>
(    ) -                      p.	(    ) -                      p.	

**Identification de l'entrepreneur en branchement**

Section 4

<b>Nom de la compagnie</b>	<b>Licence R.B.Q.</b>
<b>Titre</b>	<b>Prénom</b>
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.	
<b>Adresse</b>	<b>Ville</b>
<b>Téléphone (1)</b>	<b>Téléphone (2)</b>
(    ) -                      p.	(    ) -                      p.

**Informations sur les travaux**

Section 5

<b>Coût des travaux (bâtiment)</b>	<b>Prix de vente (terrain, bâtiment et infrastructures)</b>
\$	\$
<b>Plan maître (plan réutilisé et approuvé par un permis)</b> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<b>Modèle :</b> (PN- _____ - _____)

**CONSTRUCTION NOUVELLE**
**Informations supplémentaires sur le bâtiment**

Section 6

<b>Nombre d'étages</b>	<b>Aire au sol du bâtiment (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Superficie brute totale des planchers (m<sup>2</sup>)</b>
------------------------	--	--

<b>Stationnement extérieur</b> <input type="radio"/> Oui : nombre de cases _____ <input type="radio"/> Non	<b>Stationnement intérieur (garage attenant ou détaché)</b> <input type="radio"/> Oui : nombre de cases _____ <input type="radio"/> Non
---	--

**Garage (si applicable)**

- Situé au niveau de la rue  Situé au sous-sol; indiquez le niveau par rapport à la couronne de rue<sup>(1)</sup> :  
 (1) Couronne de rue : point le plus élevé de la chaussée d'une rue en coupe transversale.

**Sous-sol comprenant des appareils de plomberie (toilette, douche, lavabo, etc.)**

- Aucun appareil  Avec appareils; indiquez le niveau de la dalle par rapport à la couronne de rue<sup>(1)</sup> :

**Informations supplémentaires sur le milieu**

Section 7

<b>Égout*</b> <input type="radio"/> Service public <input type="radio"/> Installation septique <b>Aqueduc*</b> <input type="radio"/> Service public <input type="radio"/> Puits	<b>Rue pavée</b> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <b>Bordure existante</b> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <b>Trottoir existant</b> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
--	--

\*En l'absence de service public, une autorisation du Service de l'environnement sera requise. Pour connaître la procédure applicable, veuillez appeler au 450 978-8000.

**Les entrées de services sont-elles rendues jusqu'à la limite du terrain visé ?**

- Oui  Non

**Entrée charretière (abaissement du trottoir ou de la bordure)**

- Existante  À faire  À modifier  Non applicable

**Signature du requérant :**
**Date :**

Une signature manuscrite n'est pas requise. Veuillez simplement écrire le prénom et le nom du propriétaire ou mandataire.

AAAA – MM – JJ

**NB. La transmission de ce formulaire ne constitue en aucun cas une autorisation à commencer les travaux.**

**Coûts permis de construction**

<b>Résidentiel :</b>	
Permis de base (1 <sup>er</sup> logement)	595 \$
- par logement supplémentaire	520 \$
<b>Commercial/industriel/public et semi-public :</b>	
Permis de base (1 <sup>ers</sup> 565 m <sup>3</sup> )	995 \$
- par tranche ou partie de tranche de 30 m <sup>3</sup> supplémentaires	11 \$

Des coûts différents s'appliquent pour des bâtiments d'usage mixte, les maisons mobiles, etc. Veuillez valider auprès du Service de l'urbanisme.

**Coûts permis de branchement**

<b>Résidentiel :</b>	
Permis de base (1 <sup>er</sup> logement)	450 \$
- chaque unité supplémentaire	20 \$
<b>Commercial/industriel/public et semi-public :</b>	
Permis de base	600 \$

**Autres tarifications**
**GESTION DES EAUX PLUVIALES ET DE RUISSELLEMENT**  
 (Lorsqu'un système de drainage est aménagé.)

**Résidentiel/commercial/industriel/public et semi-public :**

Permis de base (jusqu'à 10 000 m <sup>2</sup> )	75 \$/100 m <sup>2</sup>
- sur la tranche de superficie qui excède 10 000 m <sup>2</sup> sans excéder 20 000 m <sup>2</sup>	50 \$/100 m <sup>2</sup>
- sur la tranche de superficie qui excède 20 000 m <sup>2</sup>	25 \$/100 m <sup>2</sup>

**TRAVAUX NÉCESSAIRES À LA CORRECTION DES DÉBORDEMENTS DU RÉSEAU D'ÉGOUT RELIÉS AU DÉVELOPPEMENT**

<b>Résidentiel :</b>	1 000 \$/unité
<b>Commercial/industriel /public et semi-public :</b>	9 \$/m <sup>2</sup> du bâtiment

**ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**
**Pour tous les usages, des frais s'appliquent :**

0,108 multiplié par la superficie totale du terrain en mètres carrés multiplié par 10,00 \$. Le montant de la compensation est arrondi aux cinq (5) dollars près.

Selon le cas, d'autres frais pourraient être exigés et des garanties sous forme de cautionnement demandées. Référez-vous aux **annexes C et D** du règlement L-11870.

## Modes de paiement acceptés

- Chèque à l'ordre de « Ville de Laval »
- Argent comptant
- Carte de crédit (Visa ou Mastercard)
- Carte de débit

**Ne rien payer** avant la réception de votre état de compte. Il sera possible de payer en ligne sur le site Internet de la Ville, par téléphone, en personne ou par la poste.

Tous les détails se retrouveront sur l'état de compte qui vous sera envoyé par courriel par le Service de l'urbanisme après l'acceptation de votre demande.

Dans le cas d'un permis avec branchement, un autre état de compte suivra après l'analyse de votre dossier par le Service de l'ingénierie.

## Liste des documents obligatoires<sup>(2)</sup>

- Plan d'implantation\* d'un arpenteur-géomètre (voir rubrique ci-dessous);
- Formulaire de déclaration d'une construction prévenant les soulèvements dus à la pyrite\*;
- Plans d'architecture complets\* :
  - Fondations;
  - Élévations (% maçonnerie);
  - Coupe transversale;
  - Coupe des murs-types;
  - Plan des fermes de toit (N/A si préfabriquées);
  - Coupe et détails des escaliers;
- Si requis :
  - Plan de drainage extérieur<sup>(3)</sup>, se référer aux critères de superficie du règlement L-11870, art. 5.03.01;
  - Plan de mécanique<sup>(3)</sup> (électricité, plomberie et ventilation);
  - Plan de structure<sup>(3)</sup>;
  - Plan de drainage extérieur<sup>(3)</sup>, se référer aux critères de superficie du règlement L-11870, art. 5.03.01;
  - Devis technique (toiture blanche);
  - Calculs de gicleurs<sup>(3)</sup>;
  - Procuration (si vous n'êtes pas propriétaire).

(2) La « liste des documents obligatoires » n'est fournie qu'à titre indicatif. La Ville de Laval se réserve le droit d'exiger tout autre document nécessaire en vue d'établir la conformité du projet à toute réglementation applicable.

(3) Requiert un sceau et la signature d'un ingénieur

## Contenu d'un plan d'implantation

**(Préparé obligatoirement par un arpenteur-géomètre.)**

- Obligatoires :
  - Les limites du terrain;
  - Les constructions projetées;
  - La distance la plus petite entre une construction et une ligne de terrain;
  - Les espaces de stationnement et accès véhiculaires ainsi que leurs dimensions;
  - La direction de l'écoulement des eaux;
  - Tout aménagement extérieur (trottoir, arbre, escaliers, etc.);
  - Les rues adjacentes;
  - Toutes autres informations décrites à l'article 3.03.1 du règlement L-11870.
- Selon les cas :
  - Les espaces de chargement;
  - Les équipements mécaniques;
  - L'entreposage des déchets;
  - Le niveau du rez-de-chaussée par rapport à la couronne de la rue;
  - Tout équipement de service public hors-terre;
  - La limite de la zone agricole;
  - Les servitudes.

Dans la plaine inondable ou terrain riverain :

- Le niveau du RDC par rapport à la cote de récurrence de 100 ans;
- La localisation de tout cours d'eau ou lac;
- La limite de la ligne des hautes eaux (déterminée par un biologiste), de la rive, des zones de grand et faible courant (cotes de la réglementation municipale et du RCI 2019-78), ainsi que la zone d'intervention spéciale;
- Les cotes d'altitude géodésique du terrain.

**Faire une demande de permis**

1. **Enregistrez** ce formulaire de demande de permis/certificat sur votre ordinateur.
2. Remplissez-le et **sauvegardez-le** à nouveau.
3. Enregistrez tous les autres documents requis séparément (énumérés dans ce formulaire).
4. Transmettez votre demande en ligne avec l'application « [Transmission électronique de demande de permis/certificat](#) ».

Notez que votre demande sera refusée si elle est incomplète.

Si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pouvez venir transmettre votre demande par l'entremise de notre poste libre-service (situé au rez-de-chaussée du 1333, boul. Chomedey), en personne ou par la poste.

**Après la transmission**

- Dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de votre demande, vous recevrez un courriel sur l'état de cette dernière.
  - **Si complète** : un numéro de dossier vous sera fourni ainsi qu'un état de compte qui devra être acquitté, dès sa réception.
  - **Si incomplète** : un avis de refus de votre demande incluant la liste des documents manquants vous sera envoyé. Vous devrez alors **soumettre une nouvelle demande** avec tous les documents requis.
  - S'il s'agit d'un Plan d'implantation et intégration architecturale (PIIA), un 2<sup>e</sup> avis de réception vous sera transmis.
- Vous recevrez un second état de compte en fin d'analyse dans les cas suivants :
  - Si des ajustements sont nécessaires à votre demande;
  - Si un permis de branchement est requis.
- À la réception du paiement final **et après analyse complète et conforme de votre demande**, le permis sera délivré, accompagné des plans approuvés (si applicable). Vous recevrez ceux-ci à l'adresse courriel fournie dans le formulaire.
- Vous pourrez ensuite commencer les travaux.